

Pièce par pièce

TRANSFERTS AUTORISÉS DE PIÈCES DÉTACHÉES ET D'ACCESSOIRES

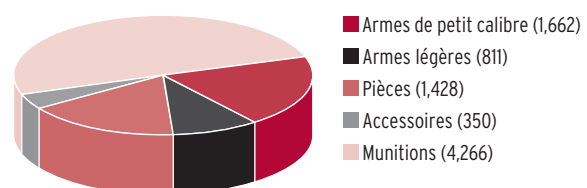
Le commerce mondial autorisé des armes légères et de petit calibre est varié et dynamique ; il affecte toutes les régions du monde et tous les échelons de la société. Chaque année, les chasseurs sportifs et d'autres particuliers achètent des millions de carabines, fusils de chasse et cartouches de munitions importés. Dans le monde entier, des millions d'armes supplémentaires de provenance étrangère sont acquises par les forces armées et les forces de l'ordre. La plupart de ces armes sont utilisées conformément aux lois nationales et internationales, mais un petit pourcentage est utilisé à mauvais escient, mal géré ou détourné, engendrant des conséquences souvent désastreuses.

Or, en dépit des profondes répercussions de ce commerce, une grande partie n'en demeure pas moins opaque. Les sources de données accessibles au public sur les transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre ne couvrent qu'une fraction du commerce total, et la plupart des données accessibles sont vagues et incomplètes. Par conséquent, chaque année, des milliers de transferts d'armes légères et de petit calibre ne sont pas signalés, et des milliers d'autres insuffisamment documentés. Ce manque de transparence entrave les efforts visant à surveiller les transferts d'armes vers des destinataires hasardeux et à identifier l'accumulation démesurée ou déstabilisante de stocks d'armes.

En 2009, le Small Arms Survey a lancé un projet de quatre ans destiné à améliorer notre compréhension du commerce autorisé des armes légères et de petit calibre et de leurs pièces détachées, accessoires et munitions (voir Figure 8.1). Ce chapitre résume les conclusions de la quatrième et dernière phase de ce projet, axé sur les pièces et accessoires. A partir de ces conclusions et de celles présentées dans les phases précédentes du projet, ce chapitre fournit une nouvelle estimation globale de la valeur annuelle du commerce mondial autorisé des armes légères. La nouvelle estimation est nettement plus élevée que la précédente, qui s'élevait à 4 milliards de dollars, reflétant à la fois une hausse absolue de la valeur des transferts de certains articles et une comptabilisation plus détaillée de l'ensemble des transferts. Les principales conclusions de ce chapitre sont les suivantes :

- Il est estimé que les transferts internationaux autorisés d'armes légères et de petit calibre, leurs pièces, accessoires et munitions pèsent près de 8,5 milliards de dollars chaque année.
- La valeur annuelle des transferts internationaux autorisés de pièces détachées pour les armes légères et de petit calibre est estimée à environ 1,428 milliard de dollars, dont 146 millions ne figurent pas sur les sources accessibles au public.
- Le commerce de pièces pour armes à feu et armes légères militaires est dominé par les pays producteurs d'armes. Les 56 pays fabriquant des armes à feu et des armes légères militaires ont importé 97 % des pièces détachées en termes de valeur, tandis que les 117 pays n'ayant aucune capacité de production nationale connue n'ont importé que 3 %.
- La valeur du commerce mondial autorisé de viseurs d'armement est estimée à plus de 350 millions de dollars. Les données disponibles suggèrent que les viseurs représentent la plus grande part du commerce des accessoires pour armes légères et de petit calibre, mais le manque de données ne permet pas de donner une évaluation définitive.
- Les fabricants et les exportateurs chinois dominent le marché civil des viseurs d'armement au Chili, au Paraguay, au Pérou et en Uruguay.
- En 2009, les principaux exportateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les exportations annuelles totalisent au moins 100 millions de dollars) étaient, selon les données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne, le Brésil, l'Autriche, le Japon, la Suisse, la Fédération de Russie, la France, la Corée du Sud, la Belgique et l'Espagne.

Figure 8.1 Valeur annuelle estimée des transferts internationaux d'armes légères, de petit calibre, de pièces, d'accessoires et de munitions (en millions de dollars)



Note : Reflétant une méthodologie plus affinée, la valeur estimée des transferts d'armes légères et de petit calibre diffère de celle publiée par Dreyfus et al. (2009) et Herron et al. (2011).



Un employé d'INDUMIL (Industria Militar), un fabricant d'armes colombien, expose les différentes pièces d'un fusil d'assaut, mai 2006.
© Mauricio Dueñas/AFP Photo

- En 2009, les principaux importateurs d'armes légères et de petit calibre (ceux dont les importations annuelles totalisent au moins 100 millions de dollars) étaient, selon les données douanières disponibles et par ordre décroissant, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Arabie saoudite, l'Australie, le Canada, l'Allemagne et la France.

Ce chapitre commence par une synthèse des termes et définitions clés, suivie par un aperçu de la méthodologie utilisée pour générer une réestimation de la valeur des transferts internationaux. Ensuite, ce chapitre étudie les transferts internationaux de pièces et d'accessoires pour les armes légères et de petit calibre. Le commerce des pièces est examiné à travers une analyse des chaînes d'approvisionnement et des modèles d'importation. L'évaluation des accessoires est divisée en deux parties. La première propose un tour d'horizon des cinq principales catégories d'accessoires, indiquant leur fonctionnement, qui les utilise et comment elles sont utilisées. La seconde met en lumière le commerce des accessoires à travers deux études de cas : une sur les viseurs d'armement destinés au marché civil dans quatre pays d'Amérique du Sud et une seconde sur l'achat d'accessoires par les forces armées de six pays. La conclusion de ce chapitre reprend brièvement les thèmes majeurs abordés dans l'étude de quatre ans, notamment le besoin de plus de transparence dans le commerce des armes légères. ■